AÉRO BIO DIVERSITÉ présente :

La biodiversité en piste

Numéro #4

Retour sur : L'année 2023

AÉRO BIO DIVERSITÉ

L’année 2023 touchant déjà à sa fin, il convient de faire le **bilan** de ces douze mois riches en nouveautés pour Aéro Biodiversité !

Cette année, l’association a largement élargi son champ d’action grâce à l’adhésion de **16 nouveaux partenaires**, portant le nombre de plateformes prospectées à 70, en France métropolitaine mais aussi dans les **territoires d’outre-mer** ! Parmi ces dernières : aéroports, aérodromes mais aussi **industriel du monde aéronautique** sont de la partie, c’est notamment le cas de DAHER à Tarbes-Lourdes.

Le **label « aérobio »,** qui permet de **valoriser les engagements des aéroports partenaires en faveur de la biodiversité** a été remis cette année aux aéroports d’Ajaccio-Napoléon Bonaparte, de Bastia-Poretta, de Carcassonne-Sud de France, de Tours-Val de Loire ainsi que de Paris-Charles de Gaulle par le conseil scientifique de l’association.

Plateforme de DAHER Tarbes-Lourdes, nouvellement adhérente à l'association - © Aéro Biodiversité

Cérémonie de remise des labels au Muséum National d'Histoire Naturelle en début d'année - © Aéro Biodiversité

Côté naturaliste, 2023 a été l’année du **SPIPOLL**. En effet, les équipes ont mis un point d’honneur à réaliser ce protocole de suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL) de façon presque systématique. En plus des autres taxons étudiés par l’association, les insectes pollinisateurs sont un bon indicateur de la **richesse naturelle des prairies aéronautiques.**

L’équipe de terrain était constituée de **19 chargés d’études permanents et saisonniers** (ornithologues et botanistes), **1 alternant** et **1 stagiaire.** Beaucoup de belles photos ont été réalisées. L'un de nos naturalistes a aussi été recruté pour ses compétences en **communication** (grâce auquel vous lisez cette newsletter).

En plus du site Internet, du compte Twitter et du compte LinkedIn déjà existants, l’association a inauguré en début d’année son arrivée sur **Instagram** ainsi que le lancement de sa **newsletter** trimestrielle. Ces nouveaux médias permettent de sensibiliser le grand public ainsi que le personnel aéroportuaire aux différents travaux mis en place par l’association.

Nous espérons de tout cœur que l’année 2024 sera aussi riche en nouveautés !

Abeille domestique (*Apis mellifera*) butinant un pissenlit sur l'aéroport de Cherbourg-Manche - © Aéro Biodiversité

Compte Instagram de l'association - © Aéro Biodiversité

L'actualité du moment : La rédaction des rapports

Une fois passée la période de **prospection des terrains aéronautiques** se déroulant entre le mois de mars et le mois de septembre, les salariés d'Aéro Biodiversité entrent dans la deuxième phase de leur travail : la **rédaction des rapports** ! Ce travail de bureau consiste à rédiger un rapport faisant l'état des espèces inventoriées, de la méthode de suivi mise en œuvre, des enjeux présents sur place ainsi que des **préconisations de gestion** adaptées à chaque terrain aéronautique.

Variant selon le contexte et l'ancienneté du partenariat entre l'aéroport/aérodrome et l'association, les rapports représentent donc de véritables **ressources bibliographiques** documentant le suivi des populations animales et végétales sur les **prairies aéronautiques**. Une fois rédigé, relu et validé, chaque rapport est transmis à la plateforme concernée.

Si les deux premières années de suivi, appelées « État initial 1 et 2 », permettent de dépeindre l'**état** de la biodiversité sur le site, les rapports suivants insisteront sur les écarts observés et les **mesures de gestion mises en œuvre** pour favoriser la protection de la faune et de la flore dans le respect de la sécurité aéronautique.

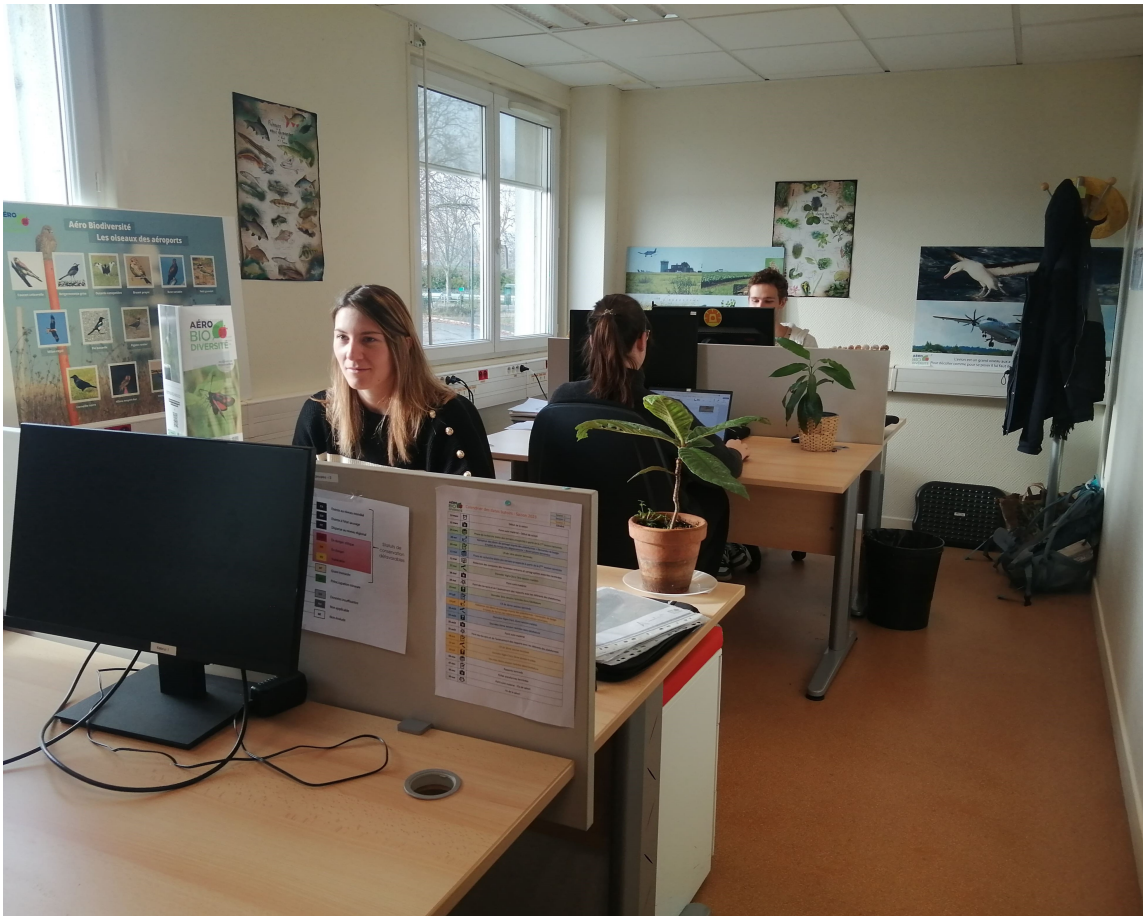

Les salariés permanents en pleine phase de rédaction des rapports ! - © Aéro Biodiversité

Pendant ce temps dans les Outre-mer :

La problématique des mammifères sauvages introduits

Sur les plateformes aéroportuaires de Guadeloupe, Martinique et Saint-Martin Grand Case, nous vous proposons de partir à la découverte des mammifères terrestres non-domestiques. Ces trois îles sœurs possèdent **une vingtaine d'espèces de mammifères en commun**, réparties en quatre clades : les Marsupiaux, les Rongeurs, les Carnivores et les Chauves-souris (*Bonnaud, 2014*).

Par ailleurs, chaque île possède également ses spécificités. La Guadeloupe abrite par exemple le Funambule (*Funambulus pennantii*), un petit écureuil originaire d'Inde, et la Sérotine de la Guadeloupe (*Eptesicus guadeloupensis*), une petite chauve-souris endémique à l'île. La Martinique accueille également une espèce de chauve-souris qui lui est strictement endémique, le Murin de Martinique (*Myotis martiniquensis*). Enfin Saint-Martin

héberge, au grand désarroi des insulaires, le Singe vervet (*Chlorocebus pygerythrus*), une espèce devenue envahissante et problématique pour les cultures fruitières.

Cette dernière constatation décrit une situation inquiétante : **les chauves-souris sont les derniers représentants indigènes des mammifères terrestres des trois îles**. En moyenne, **30 % des espèces de mammifères vivants sur ces îles ont été introduites**, de façon volontaire ou non.

En quoi cela est-il inquiétant ? Une espèce qui réalise une **invasion biologique** finit toujours par intervenir dans le fonctionnement de l'écosystème d'accueil. Ces invasions biologiques sont considérées comme l'une des **causes majeures de l'érosion de la biodiversité** à l'échelle mondiale. Les associations locales d'étude et de protection de la nature multiplient les actions de conservation des espèces indigènes, notamment en démystifiant les moins aimées. C'est le cas notamment de la Martinique et de la Guadeloupe qui ont mis au point en janvier 2023 le projet **CHIMAGUA** visant à développer la surveillance et la connaissance de leurs chauves-souris.

Concernant la **gestion des espèces exotiques envahissantes problématiques**, il semble difficile pour les îles d'adopter une stratégie efficiente sans retombée médiatique. En effet, les campagnes de régulation des espèces invasives sont souvent **décriées** sous le sceau du bien-être animal et de la préservation de la nature. C'est notamment le cas à Saint-Martin avec la problématique du Singe vervet (*Grotteria, 2023*). Ainsi, les habitants des trois îles sœurs devront encore s'armer de **patience** et de **pédagogie** au nom de la préservation de leur biodiversité et de leur culture.

Petite mangouste indienne (*Urva auropunctata*) sur l'aéroport de Martinique Aimé Césaire - © Aéro Biodiversité

Opossum commun (*Didelphis marsupialis*) sur l'aéroport de Martinique Aimé Césaire - © Aéro Biodiversité

La minute espèce : Le Rougegorge familier

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) sur l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École - © Aéro Biodiversité

Oiseau souvent associé à la période de **Noël**, le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) est régulièrement aperçu sur les branches d'arbres dénudées lors de la saison hivernale. Initialement forestier, le Rougegorge s'est habitué à une grande diversité de milieux jusqu'à devenir **l'un des oiseaux les plus présents dans nos jardins** (*LPO, 2023*).

Solitaire et territorial, le Rougegorge familier est un oiseau à tendance **insectivore**. Toutefois, il n'hésite pas à se tourner vers les fruits, graines et différentes baies qu'il pourra dénicher lors de la mauvaise saison.

Pour des facilités de mémorisation, les ornithologues assimilent souvent le chant du Rougegorge à une série de notes flutées et cristallines rappelant le débit d'un petit cours d'eau. Ce passereau a d'ailleurs la particularité d'être **l'une des rares espèces qui continue de chanter en hiver**.

En effet, si la majorité des oiseaux réservent leurs vocalises pour la saison de reproduction, le Rougegorge familier utilise son chant pour **défendre son territoire** pendant toute l'année (*Marjorie et al., 2016*). Hostile face à ses congénères, il est ainsi capable de se livrer à d'étonnantes phases d'attaques et d'intimidations si l'intrus persiste à pénétrer son territoire !

Selon certaines **légendes traditionnelles**, le Rougegorge aurait fait partie des animaux présents dans la crèche lors de la naissance de Jésus. C'est en soufflant sur le feu pour réchauffer l'enfant que la chaleur aurait roussi son plumage, lui conférant cette **gorge orangée** si caractéristique !

Le saviez vous ? : Le rôle et le fonctionnement de l'hibernation

Loir gris (*Glis glis*) en hibernation

À l'approche des **rudes conditions climatiques hivernales**, certaines espèces optent pour un ralentissement voire un arrêt complet de leur activité jusqu'au retour du printemps. Cette adaptation permet de mettre l'organisme **au repos** afin d'économiser son énergie face à la raréfaction des ressources alimentaires.

Ici, il convient de différencier l'**hibernation** de l'**hivernation**. Ces deux termes, bien que particulièrement proches, décrivent une réalité pourtant différente, et toute la subtilité réside dans l'intensité du repos.

L’hibernation implique une **véritable léthargie du corps et d’une partie du cerveau** pendant plusieurs mois. Durant cette période, le métabolisme ralentit fortement, la température corporelle chute, les fonctions assurées par l’organisme sont réduites au strict minimum et l’animal en question entre dans un profond repos (*Geiser, 2013*). C’est notamment une option choisie par **certains rongeurs** qui ne peuvent lutter contre le froid glacial de l’hiver, comme la souris, le loir et la fameuse marmotte. En raison du choc induit par cette longue inactivité, ces derniers peuvent d’ailleurs mettre plusieurs jours avant de parvenir à pleinement se réveiller.

Au contraire, l’hivernation implique un **ralentissement limité de l’organisme** ainsi qu’une possibilité de se réveiller rapidement en cas de danger. C’est la stratégie choisie par l’**ours brun** qui est ainsi capable de donner naissance à ses petits et de défendre sa tanière pendant l’hiver.

Souvent oubliés, et pourtant régulièrement présents sur les prairies aéroportuaires, les **amphibiens et reptiles** sont eux aussi forcés d’hiberner lorsque les températures extérieures deviennent insuffisantes pour réchauffer leur organisme à sang-froid. Les reptiles hibernent essentiellement dans les **amas de pierres et les tas de feuilles mortes** tandis que certains amphibiens sont capables d’hiberner au fond des points d’eau !

Nous avons (aussi) besoin de vous :

Devenez donateurs pour l'association !

Contribuez vous aussi au développement de l'association !

Les terrains aéronautiques sont en moyenne constitués de **70 % de prairies naturelles ou semi naturelles**, et celles-ci se font de plus en plus rares en France.

Nos équipes œuvrent à leur conservation et à leur protection dans le respect de la sécurité, des biens et des personnes. Vous le savez : **la biodiversité c'est la vie !**

Nous avons donc **besoin de votre aide**, en complément des soutiens que nous apportent certaines compagnies aériennes, de nombreuses fédérations aéronautiques et aéroports, sans oublier la DGAC.

Aéro Biodiversité est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Vos dons sont donc **déductibles de vos impôts**. En effectuant un don, vous pouvez contribuer à notre action. Merci d'avance pour votre soutien !

Le lien de donation est disponible dans le bandeau à la fin de la newsletter.

Le Quiz ! : Parviendrez-vous à identifier cette espèce ?

Symbole des fêtes de fin d'année, cet arbuste aux **feuilles piquantes** et aux **petites baies rouges** sert régulièrement de décoration pour parsemer les tables lors de la **fête de Noël**.

Alors, qui est-ce ?

La réponse :

Je suis : Le Houx commun

Quelques liens utiles !

• **Notre compte Hello Asso pour effectuer une donation :**

https://www.helloasso.com/associations/aero-biodiversite/formulaires/3

• **Notre compte Instagram :**

https://www.instagram.com/aerobiodiv/

Aéro Biodiversité

Rue Jean Mermoz, 91550, Paray-Vieille-Poste

Ce mail est à destination de {{contact.EMAIL}}
Vous recevez ce mail car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux pour plus de contenu !

Se désinscrire